



## Sommaire

|                                                                           |      |
|---------------------------------------------------------------------------|------|
| Le mot du maire .....                                                     | 1    |
| Matinée dépôt de branches .....                                           | 1    |
| Budget général .....                                                      | 2    |
| Participation pour la protection<br>complémentaire santé des agents ..... | 2    |
| Boucle de randonnée intercommunale .....                                  | 3    |
| Travaux en cours .....                                                    | 4    |
| La Mission Locale Jeunes .....                                            | 4    |
| Éclairage public .....                                                    | 5    |
| Recensement de la population .....                                        | 6    |
| Recensement des frontaliers .....                                         | 6    |
| Oyé oyé tholoméens .....                                                  | 6    |
| Micro crèche « Les Toupty » .....                                         | 7    |
| Politique petite enfance .....                                            | 7    |
| Bilan des TAP .....                                                       | 7    |
| Marché du terroir et remorque réfrigérée .....                            | 8    |
| Soutien aux activités sportives .....                                     | 8    |
| Actions de la CC4R .....                                                  | 9-10 |
| Point de regroupement de collecte .....                                   | 10   |
| des ordures ménagères .....                                               |      |
| L'USEP .....                                                              | 11   |
| Périscol .....                                                            | 11   |
| MJCI .....                                                                | 11   |
| Les Troubadours .....                                                     | 12   |
| Le Lien 70 - Peillonnex .....                                             | 12   |
| Le pré aux livres .....                                                   | 13   |
| Les conteurs du môle .....                                                | 13   |
| Souvenir Français .....                                                   | 13   |
| San Diannis .....                                                         | 14   |
| Don du sang .....                                                         | 14   |
| Poésie-jelly Saint-Jean-de-Tholome .....                                  | 14   |
| Haut les Cœurs - SOLHANDISEP .....                                        | 15   |
| Jeux Intervillages - Dimanche 28 août .....                               | 15   |
| Infos pratiques .....                                                     | 16   |
| Etat civil .....                                                          | 16   |

## Le mot du Maire : il faut...



Après « Drôles de » du précédent bulletin, sous couvert de morosité, j'écrirai plutôt « il faut » sous couvert de dynamisme et d'enthousiasme.

Il faut anticiper les réorganisations territoriales obligatoires par la loi NOTRe. Pour cela, le conseil municipal

a transféré la compétence de l'eau au syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017 mais, en continuant à investir (traitement UV, télégestion du réservoir des Maréchaux afin de faciliter la liaison avec le réservoir de Faucigny).

Il faut développer les services à la population par notre initiative. Le développement du marché mensuel de producteurs en est une preuve, l'ouverture dans quelques semaines de la micro crèche au centre village et, l'année prochaine, la réouverture du Relais du Môle suite à l'achat par la commune. Autant de lieux pour répondre aux besoins d'une population diverse et en augmentation, preuve s'il en était de l'attrait de notre commune.

Il faut que les élus respectent la démocratie locale et acceptent le principe de la majorité en ne pensant qu'à l'intérêt général, l'occasion de féliciter celles et ceux qui s'impliquent et qui se reconnaîtront.

Il faut être force de propositions dans les structures qui planifient l'urbanisation de 19 communes pour les 20 années à venir (SCOT des 3 Vallées); dans les structures qui ont, à juste titre,

de plus en plus de compétences (la Communauté de Communes des 4 Rivières); dans les comités qui construisent les actions environnementales (contrats Corridors verts et bleus, démarches ENS) sources de financements régionaux, européens à redistribuer sur nos communes.

Il faut innover en participant à la Société Publique Locale (SPL 2D4R) en charge du gardiennage des 2 déchetteries, Saint-Jeoire et Fillinges, dans laquelle 8 communes dont Saint-Jean et la CC4R deviennent actionnaires afin d'améliorer la qualité du service jusqu'ici donné à un prestataire privé.

Il faut être courageux dans la gestion budgétaire tout en préservant la fiscalité des ménages mais en diminuant le niveau de dépenses de fonctionnement dans tous les domaines (baisse des heures d'intervention d'Alvéole, baisse des subventions aux associations, baisse du prix d'achat des repas au restaurant scolaire...).

Il faut apprécier celles et ceux qu'ils soient entreprises pour le compte de la commune et leurs employés qui exécutent un travail de grande qualité, celles et ceux qu'ils soient volontaires ou bénévoles dans les associations qui animent toujours plus la commune, celles et ceux résidents appréciant la qualité du service public dans notre commune (service technique, services dédiés aux écoles, services administratifs), appréciant la culture dans notre commune (bibliothèque, école de musique, conteurs...).

Il faut

Il faut continuer comme cela.

Merci à tous.

*Bon été et au plaisir.*

*Christine Chaffard, Maire*



## MATINÉE DÉPÔT DE BRANCHES

Chaque samedi matin de 8h30 à 11h00, vous pouvez déposer vos tailles de haie, vos branches en bas de l'école après être passé en mairie.

**Le broyage se fera à l'aide d'un engin forestier.**

## Budget général: Comptes 2015, Budget 2016

La présentation des comptes 2015 et du budget 2016 a pour objectif de présenter les grandes lignes des recettes, dépenses et investissements de notre commune, et aussi de commenter l'évolution de nos ressources ainsi que leur affectation.

### Recettes 2015 – 2016

Produits de services: coupes de bois, ventes de repas de cantine

Ce poste est en augmentation grâce à la hausse projetée du produit des coupes de bois

Impôts et taxes: la recette principale provient des taxes foncières, de la taxe d'habitation et des droits de mutation. Le budget 2016 prévoit la stabilité car les taux de taxes foncières et d'habitation ne progressent pas.

Dotations et participations: les deux principales sources de recettes sont les fonds frontaliers et la dotation globale de fonctionnement.

Le budget 2016 prévoit une baisse des recettes sur deux lignes budgétaires:

- Dotations et participations: cette diminution est liée à la baisse de la dotation globale de fonctionnement décidée par l'Etat.

- En 2015, nous avons enregistré le produit de la vente du hangar communal, unique et exceptionnel, qui ne sera donc pas reconduit en 2016.

### Dépenses 2015 – 2016

Charges à caractère général: cette ligne comporte des postes tels que Entretien des voies et réseaux, Assurances, Service de Cantine scolaire, entretiens espaces verts, TAP.

L'objectif est de contrôler au mieux ce poste, dans un environnement où les dotations à notre commune diminuent d'année en année.

Charges de personnel: concerne les salaires, charges sociales, cotisations retraite, etc. du personnel de notre commune

Atténuation de produits: il s'agit de notre participation réglementaire à divers fonds de solidarité intercommunale (FNGIR et FPIC)

Autres charges de gestion courante: notre participation à la PE4R (réseau de crèches petite enfance), service incendie, indemnités d'élu.

Virement à la section d'investissement: l'excédent de recettes est attribué au budget d'investissement. Il est à noter qu'une

gestion rigoureuse des ressources communales permet de dépasser le montant budgété, et donc d'améliorer notre capacité à investir.

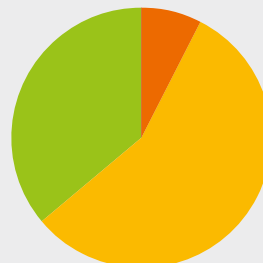
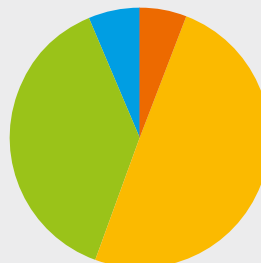
### Investissements 2015 -2016

L'ensemble des dépenses d'investissements réalisées en 2015 se décompose comme suit:

- EUR 72 660: Participation au Syndicat de Bellecombe pour les travaux d'eaux usées, priorité 1, définis au diagnostic de 2012
- EUR 48 546: Remboursement d'emprunts bancaires
- EUR 365 497: Investissements corporels, dont l'achat de l'ancienne fruitière pour EUR 330 000, montant bloqué chez le notaire dans le cadre d'une procédure au tribunal administratif concernant le droit de la commune à user de son droit de préemption.
- EUR 409 051,17: Immobilisations en cours, soit les travaux qui étaient en cours au 31.12.2015, à savoir les aménagements au bourg, le hangar communal, les travaux sur les routes.

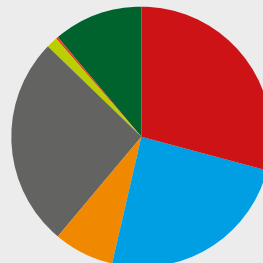
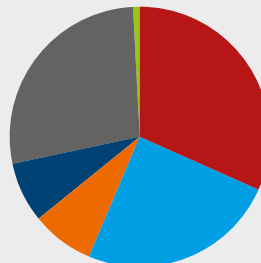
### Recettes

|                             | Réalisé 2015 | Budget 2016 |
|-----------------------------|--------------|-------------|
| Atténuation de charges      | 17           | 200         |
| Produits des services       | 58 228       | 65 780      |
| Impôts et taxes             | 495 516      | 486 443     |
| Dotations et participations | 380 016      | 308 925     |
| Produits exceptionnels      | 60 801       | 0           |
|                             | 994 578      | 861 348     |



### Charges

|                                        | Réalisé 2015 | Budget 2016 |
|----------------------------------------|--------------|-------------|
| Charges à caractère général            | 256 215      | 251 800     |
| Charges de personnel                   | 198 519      | 211 610     |
| Atténuation de produits                | 62 760       | 64 263      |
| Perte d'actif                          | 60 000       | 0           |
| Autres charges de gestion              | 220 879      | 225 701     |
| Charges financières                    | 5 913        | 10 700      |
| Charges exceptionnelles                | 0            | 2 000       |
| Virement à la section d'investissement | 0            | 95 274      |
|                                        | 994 578      | 861 348     |



Résultat de clôture 2015: 190 292

### Participation pour la protection complémentaire santé des agents

Lors de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2016, dans le domaine de la protection complémentaire santé, les élus ont souhaité participer au financement des contrats auxquels les agents ont souscrit selon le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011.

Une participation mensuelle a été fixée à 30 € par agent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## Boucle de randonnée intercommunale

Dans le bulletin de décembre 2015 (*page 9*) nous avons décrit les travaux d'aménagement de la boucle de randonnée en cours d'aménagement sous l'égide de la Communauté de Communes des 4 Rivières CC4R, dont Saint-Jean de Tholome va particulièrement bénéficier.



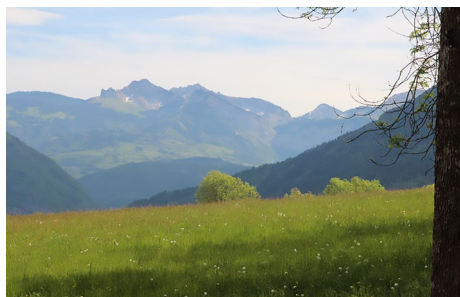
*Boucle, Peillonex*



*Boucle, Peillonex prieuré*



*Boucle, Geveaux*



*Boucle, chez Dametaz*



*Boucle, Grange Cocarde*



*Boucle, Marcelaz*



*Boucle, vers château*



*Boucle, col du Reray*

### **Voici ci-dessous une carte d'identité de cette boucle :**

- longueur : 23,4 km
- destinée aux randonneurs, cyclistes, cavaliers, attelages
- traverse les communes de Peillonex, Marcelaz, Faucigny et Saint-Jean de Tholome
- Altitude maximale : 994 m (*Les Syords*)
- Altitude minimale : 613 m (*Chez les Langes*)

Cette boucle sera ouverte au public au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2016. Notre commune, traversée par la plus grande partie de cette boucle, sera la principale bénéficiaire de cet aménagement de loisirs et de tourisme sportif estival et même hivernal.

Nous avons parcouru la plus grande partie du chemin. Une bonne partie des aménagements est déjà réalisée. Voici un florilège des points de vue que nous avons trouvés les plus beaux. Nous vous invitons, dès cet automne, à vous faire votre propre opinion sur ce parcours.



*Boucle, Geveaux*

## Travaux en cours

### Eau par UV

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons longuement parlé du traitement de l'eau potable et de technique si rapportant.



Dans celui-ci, nous sommes heureux de vous annoncer que ce projet n'en est plus un, car c'est maintenant une réalité, SAINT-JEAN DE THOLOME s'est pourvue d'un traitement de l'eau par UV.

En effet, après des mois d'études et de travaux et pour une somme de 108312 € HT, déduction de 62477 € de subvention de l'agence de l'eau et du conseil départemental, nous pouvons distribuer une eau dépourvue de toutes bactéries sans pour autant avoir perdu de sa qualité gustative.

Dans le même temps, nous avons fait procéder au nettoyage et à la désinfection de tous nos réservoirs.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise Jacquard et son sous-traitant, l'entreprise GERVAIS, sous

la maîtrise d'œuvre du cabinet MONTMASSON ont été effectués dans les conditions du marché sauf les aléas de chantier!!!

Merci aux personnels des entreprises pour leur professionnalisme et à notre personnel technique pour sa disponibilité.



Tous ces travaux nous permettront de transférer sereinement la compétence de la distribution de l'eau potable au syndicat des Rocailles et de Bellecombe au 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme l'a décidé notre conseil municipal lors de sa séance du 13 juin 2016.



### Travaux d'eau et d'assainissement au hameau des Syords

En fin d'année 2015, la commune de St-Jean et le syndicat des Rocailles et de Bellecombe (SRB) ont octroyé le marché des eaux pluviales et de l'assainissement à l'entreprise GERVAIS TP de Viuz-en-Sallaz.

La maîtrise d'œuvre des eaux usées est assurée par le syndicat (en la personne de M. UDRY Christian) et celle des eaux pluviales par la commune (Mme le Maire et M. CHAFFARD Didier).

Les travaux ont débuté début mai depuis le hameau des Maréchaux où s'arrêtait le réseau d'égouts. Après une montée techniquement difficile par le chemin rural des Boralieres, le réseau est arrivé à l'entrée des Syords. Vu la largeur de la route, celle-ci doit être fermée à la circulation de 8h00 à 17h30 pour permettre la réalisation des travaux.

La commune, le syndicat et l'entreprise GERVAIS TP tiennent à remercier les habitants des Syords pour leur compréhension ainsi que toutes les personnes qui participent au bon déroulement du chantier (mise à disposition de terrains pour le stockage des matériaux et pour la création d'un parking amont et aval,

acceptation de conventions de passage sur des propriétés privées).

A la fin du chantier et après tassement des tranchées (probablement en septembre), il est prévu une réfection totale de la chaussée par la pose d'enrobés.



## LA MISSION LOCALE JEUNES FAUCIGNY MONT-BLANC

### ZOOM sur les actions jeunes



Crée en 1981 par B Schwartz, Votre mission Locale existe sur votre territoire depuis 1994, elle est présente sur un territoire de La Roche à Chamonix avec 3 sites d'Accueil Bonneville-Cluses-Sallanches.

Au quotidien, notre équipe de conseillers œuvre dans le cadre de :

**L'Emploi :** Immersion en entreprise, Contrat aidés (*Emploi d'avenir, service civique*) pour les jeunes, accès au contrat alternance, et à l'emploi durable.

La formation professionnelle: Travail du projet professionnel et de l'orientation (*ateliers bilan de compétence et entretien personnalisé*), Immersion de vérification de projet, pré-qualification (*préparation au cap ouvrier du paysage, petite enfance*), qualification (*financements d'entrée en école d'infirmière, entrée en formation régleur usinage, charpentier etc.*) pour et vers l'insertion professionnelle.

**Mobilité :** Information et accompagnement vers la démarche d'accès à la mobilité autonome (*carte illico solidaire TER Rhône-Alpes Auvergne*), les diverses aides départementales en lien avec la mobilité.

**Santé :** Informations et accompagnement d'accès aux droits aux soins.

**Logement :** Information et accompagnement aux droits.

Sur le principe d'un « accompagnement global », et dans le cadre de ses missions citées ci-dessus, chaque jeune âgée entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire peut se rapprocher de notre Site de Bonneville où un accueil sans rendez-vous s'organise du lundi au jeudi de 13h30 à 16h00.

Retrouvez-nous à la Mission Locale jeunes au sein de la Maison de l'emploi au :  
96, rue Paul Verlaine - 74130 Bonneville  
Tél. 04 50 97 29 50 et ou sur le [www.missionlocale.fr](http://www.missionlocale.fr)  
ou sur notre page Facebook : [facebook.com/MissionLocaleFaucignyMontBlanc.fr](https://facebook.com/MissionLocaleFaucignyMontBlanc.fr)

## Éclairage public

En éclairage public, chaque ville, chaque village, chaque hameau est un cas particulier, qu'il y a lieu de traiter avec toute l'attention nécessaire, lorsqu'il s'agit d'assurer sécurité et qualité de vie aux habitants et visiteurs, en fonction des multiples paramètres relevant soit des installations, soit des choix techniques.

Entre 2012 et 2017, près de 80 % des lampes d'éclairage public installées en France sont ou seront considérées comme inefficaces par la réglementation européenne (interdiction de mise sur le marché). En France, en 2012, 30 % du parc était composé de lampes à vapeur de mercure (ballons fluo), le reste du patrimoine étant composé à 60 % en lampes sodium haute pression et environ 10 % d'autres lampes (LED, iodures métalliques...). Les communes rurales concentrent aujourd'hui la majorité des ballons fluo encore en fonction. Le prix de l'électricité dédiée à l'éclairage public a augmenté de 40 % entre 2005 et 2012. D'ici à 2017, une nouvelle hausse de 30 % est probable. Cette hausse se répercutera sur les factures, quelle que soit la durée d'éclairage choisie. Une rénovation à plus ou moins long terme est donc inéluctable.

Une efficacité lumineuse optimisée engendre une réduction conséquente de 19 et 58 % de la puissance souscrite en kVA. Cette optimisation est par ailleurs indispensable avant de développer un programme de variation de puissance.

### Les installations

- Le nombre et la densité des habitants.
- La destination urbaine ou rurale de la cité.
- La nature du bâti, des voies, de l'environnement.
- La fréquentation nocturne (piétons, cyclistes, conducteurs...).
- Les particularités de la ville et son image nocturne (circulation, mise en valeur du patrimoine, manifestations nocturnes, commerces, transports en commun, accès extérieurs, parité sociale).
- L'âge des installations d'éclairage public (câbles, supports, luminaires, alimentations électriques, consommation, puissance souscrite...).

### Choix technique

- Nature des sources.
- Gestion dynamique des installations.
- Performances, choix, usages, économies d'énergie.
- Entrée irréversible de l'électronique dans les sources de lumière. Les alimentations, les commandes et la gestion nous font passer d'installations statiques fonctionnant par « tout ou rien » à des réalisations dynamiques, ne distribuant que la lumière nécessaire et suffisante à chacun des moments de la nuit, en fonction des rythmes d'activité des habitants. On est alors en situation de répondre de manière pertinente à plusieurs questions :
  1. A-t-on besoin d'un même niveau d'éclairement pour toutes les voies à toutes les heures de la nuit ?
  2. Quelles voies peuvent faire l'objet d'un abaissement du niveau d'éclairement en période de moindre fréquentation, voire d'extinction ?

### Quels sont les objectifs à atteindre :

- Ne distribuer à chaque période de la nuit que la lumière nécessaire à la sécurité pour voir et être vu en toutes circonstances et assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Réaliser des économies d'énergie.
- Réduire voire supprimer les nuisances lumineuses réellement constatées.
- Optimiser les coûts d'exploitation par des choix judicieux de sources, de luminaires, de supports, de cycle d'entretien.

Face à la multiplicité des situations rencontrées et des choix possibles, il est maintenant incontournable de faire des choix. Seul un projet d'installation nouvelle permet, évidemment, d'atteindre l'ensemble de ces objectifs.

Le Maire et le Conseil municipal, créent, par la lumière, des ambiances nocturnes particulières favorables à la qualité de vie des habitants, sur des territoires parfaitement ciblés et créer la signature nocturne de la ville. Le choix visant à lutter contre les nuisances lumineuses et la réduction de la consommation d'énergie en encourageant l'extinction en milieu de nuit est un juste équilibre entre les objectifs d'économies d'énergie et de sécurité.

La commune a confié à l'entreprise DEGENEVE le marché suivant :

- mise en conformité des armoires (déclarée d'urgence par le diagnostic du Syane de 2012) soit 10 armoires,
  - changement des luminaires énergivores très anciens (plus des pièces détachées dans 2 ans) soit 18 luminaires
- Soit un total de 22 322,34 € HT.

Afin de déterminer les secteurs de la commune prioritaires en matière d'éclairage public au regard des circonstances locales, le conseil municipal décide de couper l'éclairage public sur l'ensemble de la commune dans une tranche horaire allant de **23h à 5h**, sauf les jours de Noël et nouvel an ainsi que pour l'ensemble des animations proposées sur la commune en soirée.



Chez Duret (Chez Bocquet)



Chez Nonoz



Pouilly



Ruz

# Recensement de la population

**TABEAU RÉCAPITULATIF**

| Adresses d'habitation         |     |   |
|-------------------------------|-----|---|
| Adresses d'habitation         | 465 | a |
| Adresses sans logement        | 12  | b |
| Dossiers d'adresse collective | 52  | d |

| Logements d'habitation (Questionnaires papier et Internet) |            |                |
|------------------------------------------------------------|------------|----------------|
| Résidences principales                                     | 389        | $e + x_1$      |
| Logements occasionnels                                     | 1          | $f + X_2$      |
| Résidences secondaires                                     | 94         | $Q + X_3$      |
| Logements vacants (ou catégorie indéterminée)              | 52 h       |                |
| <b>Total des logements collectés par la commune</b>        | <b>536</b> | $i = ef+g+h+x$ |
| Bulletins individuels                                      | 978        | $j + y$        |

| Questionnaires FLNE                                                  |   |   |
|----------------------------------------------------------------------|---|---|
| Fiches de logement non enquêté                                       | 0 | k |
| Nombre supposé de personnes résidant dans les logements non enquêtés | 0 | 1 |

| Totaux                                  |            |           |
|-----------------------------------------|------------|-----------|
| <b>Total des logements d'habitation</b> | <b>536</b> | $0 = i+k$ |
| <b>Total des bulletins individuels</b>  | <b>978</b> | $p = j+y$ |

| Pour information : Questionnaires Internet |     |                       |
|--------------------------------------------|-----|-----------------------|
| Résidences principales                     | 230 | $X_1$                 |
| Logements occasionnels                     | 0   | $X_2$                 |
| Résidences secondaires                     | 1   | $X_3$                 |
| Feuilles de logement                       | 231 | $X = x_1 + X_2 + X_3$ |
| Bulletins individuels                      | 661 | y                     |

| Habitations mobiles  |                       |      |                         | Sans-abri             |
|----------------------|-----------------------|------|-------------------------|-----------------------|
| Feuilles de logement | Bulletins individuels | FLNE | Nb supposé de personnes | Bulletins individuels |
| 0                    | 0                     | 0    | 0                       | 0                     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Envoi par la mairie</b></p> <p>Nombre de colis envoyés à l'Insee contenant les questionnaires: . . . . .</p> <p>A Saint-Jean de Tholome le 22/02/2016</p> <p>Cachet de la mairie Certifié exact, le maire</p>  | <p><b>Accusé de réception de l'Insee</b></p> <p>Le directeur régional de l'Insee accuse réception, le . . . . . / . . . . . / . . . . ., des . . . . . colis adressés par la commune.</p> <p>A . . . . . / . . . . . / . . . . .</p> <p>Le directeur régional de l'Insee</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Recensement des frontaliers

Chaque année, le département de la Haute-Savoie répartit la part de la compensation financière genevoise qui doit être reversée aux communes selon le nombre de leurs résidents qui travaillent dans le canton de Genève.

Le conseil départemental demande aux communes de répertorier les personnes suisses ou doubles nationaux qui travaillent dans le canton de Genève.

Merci à ces personnes de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie où les informations suivantes seront demandées:

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nom de l'employeur ou de la filiale

- Nom de la commune genevoise de l'employeur.



## OYÉ OYÉ THOLOMÉENS

**Notre village possède enfin son blason. Oh, l'idée ne date pas d'aujourd'hui.**



Moultes années auparavant un de nos conseillers avait déjà élaboré et dessiné quelques ébauches.

L'art héraldique obéit à des règles très précises et tout n'est pas possible. Les couleurs, formes et symboles sont codifiés pour former un ensemble cohérent et équilibré.

Et voici la naissance de notre beau blason qui apparaîtra comme en tête sur les courriers officiels et représentera notre commune.

Il se divise en quatre parties.

L'aigle, symbolise Saint-Jean. Certains me diront que le nom de notre village est relié à Saint-Jean Baptiste mais nous avons choisi Saint-Jean l'Évangéliste, plus facile à reconnaître. Il est représenté par un aigle en raison de la profondeur de sa vision dans son évangile dans le Nouveau Testament. De plus, l'aigle est souvent interprété comme le symbole de la résurrection et Jean est un témoin privilégié de ce grand moment pascal.

Dans la deuxième partie, les couleurs marquent notre appartenance au Comté de Faucigny avec ses fières couleurs Rouge et Jaune.

Nous ne saurons renier notre appartenance Savoyarde avec notre drapeau croix blanche sur fond rouge représenté dans la 3<sup>e</sup> partie.

Et enfin, au XXI<sup>e</sup> siècle, nous enrichissons la population des 500 millions d'Européens, communauté diverse par ses origines. Son unité se construit jour après jour formant les étoiles sur fond bleu.

Notre village de Saint-Jean de Tholome, héritier d'un aigle deux fois millénaire construit l'avenir dans cette Europe étoilée. Il élabore une union multicolore en partant de la CC4R pour se mettre en marche vers le monde de demain sans nier nos différences mais en les utilisant comme autant d'atouts.

## Micro crèche « Les Toupty »

La société Baby's Bulles ouvre sa 2<sup>e</sup> micro crèche le 1<sup>er</sup> septembre 2016 sur la commune de Saint-Jean de Tholome.

La crèche se situera sous l'immeuble le haut des roches, face à l'église, dans un local neuf de 160 m<sup>2</sup> ouvert sur une place extérieure.

Les horaires seront 7h30/18h30 modulable suivant la demande.

**Nous souhaitons un accueil personnalisé et individualisé de l'enfant et de sa famille:**

- Soucieux de nous inscrire dans un principe de co-éducation, nous mettons un point

d'honneur à ouvrir la structure aux familles. En effet, il est indispensable, pour que l'enfant se sente en sécurité, que la famille soit accueillie et puisse investir les lieux où évolue l'enfant pendant son accueil.

- Propositions d'activités diverses et adaptées au niveau de développement de chacun.
- Respect du rythme de chaque enfant.
- Accueil de l'enfant sous le signe de la bientraitance et de la verbalisation. Outil pour le professionnel, la verbalisation ou « l'Art de mettre en mot ou des gestes »

ce que l'enfant vit ou va vivre, permet de créer pour lui la sécurité affective nécessaire pour bien grandir. C'est dans ce climat apaisant, sécurisant et repérant que l'enfant pourra alors s'épanouir, s'éveiller, développer des aptitudes et la perception de son identité.

Nous plaçons la qualité des relations humaines au cœur de ses priorités.

Si une éventuelle place vous intéresse dans notre structure voici les coordonnées pour en faire la demande: Gérante, Mme LAMBERT  
Par Téléphone: 07 83 13 49 22  
Par Mail: baby-sbulles@outlook.fr

## Politique petite enfance

Depuis 19 ans, 8 communes ont confié ensemble l'accueil de leurs jeunes enfants (0 à 3 ans) à l'association ACPE devenue PE4R. Sans fondement juridique au travers d'un syndicat intercommunal, seule une convention d'objectifs nous lie avec le principe d'une subvention d'équilibre à verser selon le nombre d'heures utilisées.

Les services de l'état et le code européen (subvention d'équilibre cumulée > 500 000 €, pour information, la subvention d'équilibre de l'année 2015 était de 1 064 592 € dont 116 533 € versés par St-Jean) nous demandent de procéder à une mise en concurrence de ce secteur d'activité.

En parallèle, les élus de la CC4R et les conseils municipaux des 11 communes ont décidé de transférer la compétence à l'intercommunalité et d'élaborer le cahier des charges d'une Délégation de Services Publics (DSP) dont le gestionnaire sera retenu au dernier trimestre 2016 pour effet janvier 2017.

La commune a alerté ses collègues maires du montant très élevé de la dépense (14 % du budget) et avait émis le souhait d'une gestion dite de berceaux.

En attendant cette fin d'année, nous avons accepté l'ouverture d'une micro crèche au centre village entre le bailleur, SEMCODA,

et la société Baby's Bulles déjà implantée à Bogève.

Cela permet:

- de donner un service de grande proximité,
- de diversifier les modes de garde,
- d'apporter le confort d'une petite structure de 9 places (plus une d'urgence).



## Bilan des TAP



Une année riche en aventures pour les TAP!

- Cette année une moyenne de 37 enfants par jour
- Des multiples découvertes pour les enfants: cuisine, danse moderne, sport, art plastique, théâtre, couture...

Sans oublier des excursions à Saint-Jean au cœur de la nature!

- Des temps de convivialité avec les familles:
- Expositions des créations des enfants
- Spectacle de théâtre (avec une histoire écrite par les enfants!)

- Projection du film « Made in Saint-Jean »
- Comédie Musicale GREASE
- Des temps de concertation pour travailler ensemble pour le bien-être de l'enfant: A l'échelle communale et intercommunale, à travers des comités de pilotage (COPIL), entre élus, enseignants, animateurs, associations, parents d'élèves et coordinateurs des communes de Saint Jean de Tholome, Bogève, Ville en Sallaz et Fillinges.
- Perspectives pour l'année 2016/2017:
- Tout au long de l'année, un travail sur la solidarité et le handicap: des projets en liens avec les associations du territoire comme OXALIS (projet de correspondance avec les enfants d'Afrique et spectacle de solidarité) mais aussi SOLANDISEP (intervention de personnes en situation de handicap)...
- Des rencontres intergénérationnelles avec la Maison de Retraite de La Tour:

Partage entre petits et grands, des activités manuelles et de l'expression corporelle.

- Des Grands Jeux entre petits et grands à chaque période!  
Jeux de pistes, jeux de sociétés grandeur nature, course d'orientation... Il y en aura pour tous les goûts!
- Un projet intercommunal sur la Nature et L'environnement: sensibiliser les enfants à l'écologie, découverte de la Faune et de la Flore dans nos montagnes avec des intervenants professionnels (accompagnateur de montagne, Fédérations Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie).
- Et pleins de surprises seront aux rendez-vous!

L'année à venir s'annonce très enrichissante!  
Rendez-vous le 2 Septembre 2016 avec un programme INÉDIT!!

# Marché du terroir et remorque réfrigérée



Du monde au marché



Légumes du maraîcher



Notre boulanger tholoméen à côté de la bière Rochoise

Depuis le début du printemps, le marché du terroir a retrouvé un second souffle.

La formule mise en place les années précédentes a été maintenue, à savoir un marché tous les premiers samedis matin du mois d'avril à novembre. Mais grâce au réseau de promotion des producteurs de proximité « J'Aime Les gens d'ici » et son animateur Fabrice DUPONT, de nouveaux commerçants vendent leur production et apportent un souffle nouveau à notre marché.

Donc tous les premiers samedis du mois de 8h30 à 12h30 vous trouverez les produits suivants provenant de notre terroir :



- Pain frais
- Poisson, viande, charcuterie
- Vins d'Ayze
- Bière brassée du Faucigny
- Fruits, légumes, plantes en pot
- Miel
- Fromages

Une animation culturelle (*troubadour, conteur*) et la buvette, tenue à tour de rôle par une des associations de notre commune, complètent ce marché.

Enfin, un traiteur propose également un plat complet (*Couscous, Paella, etc.*).

Afin de soutenir l'action de nos commerçants partenaires, nos bénévoles installent tables, auvents, électricité, etc. ainsi que la remorque réfrigérée, achetée ce printemps par notre commune, pour la vente des produits frais (fromages, viande, poisson).



Ça sent bon la Paella



La remorque réfrigérée achetée par la commune

## Nos objectifs :

- Favoriser le commerce de proximité et les échanges en circuits courts.
- Valoriser les produits de notre terroir.
- Créer et maintenir un lieu d'échanges et de contacts conviviaux entre nos concitoyens.
- Créer une dynamique commerciale élargie aux communes voisines.

**Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à nos prochains marchés, pour acheter un produit, boire un café, rencontrer vos voisins et amis.**

## SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SPORTIVES : FOOTBALL ET SKI

Notre commune mène depuis de nombreuses années une politique d'encouragement de nos jeunes à l'activité sportive. C'est pour cette raison que le Centre Communal d'Action Sociale CCAS octroie une subvention individuelle pour les enfants qui souhaitent s'inscrire au football auprès de la Jeunesse Sportive de La Tour, et pour les jeunes qui souhaitent prendre un forfait de ski à la saison auprès de la Station des Brasses. Concrètement notre soutien se présente comme suit :

- Participation à la licence de football auprès d'Entente Sportive St-Jeoire La Tour à hauteur de EUR 75.- pour les filles et garçons tholoméens jusqu'à 18 ans. 17 enfants en ont bénéficié en 2015, dont une partie est rétribuée aux licenciés des communes.
- Participation au forfait de ski saison à la Station des Brasses, à hauteur de 50 % du prix du forfait, pendant la période de pré-inscription de début de saison, pour tous les jeunes étudiants jusqu'à 25 ans. En 2015, record absolu de jeunes qui ont bénéficié de cette offre du CCAS : 63 bons attribués.

La commune souhaite, avec ses moyens modestes, continuer à soutenir l'activité sportive de nos jeunes, auprès des structures locales.



## Actions de la CC4R au 1<sup>er</sup> semestre 2016

### Economie et Aménagement du territoire

#### Une nouvelle zone d'activités sur la commune de Saint-Jeoire

La Communauté de communes s'est lancée dans le projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques (ZAE) sur la commune de Saint-Jeoire au niveau de la route départementale RD 907. Sur cette zone, de nouvelles entreprises pourront s'implanter dans le paysage économique de notre territoire. Dans cette optique, un permis d'aménager a été déposé et approuvé par la commune de Saint-Jeoire.

En complément de l'aspect économique de la zone, une nouvelle déchetterie sera construite, en remplacement de la déchetterie actuelle, améliorant le service auprès des usagers. Le permis de construire sera prochainement déposé auprès de la mairie. Cette installation permettra de répondre au mieux aux besoins de la population du territoire, tout en assurant un service de qualité.

### Environnement et Déchets

#### La Communauté de Communes renforce l'accueil dans les déchetteries intercommunales



Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la Société Publique Locale 2D4R (*Déchets et Déchetteries des 4 Rivières*) gère désormais les deux déchetteries intercommunales de Fillinges et de Saint-Jeoire. La CC4R et les autres actionnaires publics de cette SPL (*8 communes du territoire*) ont ainsi souhaité renforcer l'accueil dans les déchetteries et maîtriser la qualité de tri des déchets amenés par les habitants.

Pour assurer une meilleure qualité de gardiennage et de gestion des sites, 3 agents, 2 gardiens et un responsable, sont désormais aux commandes. Cette équipe consolidée permettra de renforcer l'accueil lors des fortes fréquentations et de contrôler les déchets acheminés en déchetteries afin de s'inscrire dans notre politique de protection de l'environnement. Parallèlement, la gestion du traitement des déchets qui comprend notamment l'enlèvement des bennes, le traitement des déchets et l'envoi en filières de valorisation-recyclage, est assurée par la société EXCOFFIER qui a obtenu le marché public pour l'année 2016. Ce nouveau mode de gestion a pour but de changer l'image

des déchetteries et ainsi augmenter le tri des déchets spéciaux et encombrants par les usagers. Cette modification s'inscrit dans la perspective de l'ouverture à l'horizon 2017 de deux nouveaux sites sur le territoire.

#### Des Espaces Naturels Sensibles pour préserver la qualité de notre territoire



La Communauté de Communes poursuit des démarches en faveur de son patrimoine naturel. Dans le cadre de la labellisation du Mont Vouan comme Espace Naturel Sensible, les élus souhaitent contractualiser avec le Département pour inscrire d'autres sites permettant de bénéficier de travaux de protection et de mise en valeur de ces espaces naturels. Les élus souhaitent inscrire 5 autres sites impliquant les communes de la CC4R :

- Le Bois de l'Herbette sur les communes de La Tour, Ville-en-Sallaz et Saint-Jeoire ;
- Le Marais du Déluge et les prairies sèches à Viuz-en-Sallaz ;
- Ajon-Hirmentaz et le Rocher du Corbeau sur la commune de Mégevette ;
- Le Lac du Môle, le Marais des Tattes et leurs abords sur les communes de Ville-en-Sallaz, La Tour et Peillonnet ;
- Le massif du Môle sur les communes de Saint-Jean de Tholome, La Tour et Saint-Jeoire ;

Le Conseil Départemental adoptera prochainement son nouveau Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles pour les 5 années à venir. A l'issue de cette adoption, la CC4R bénéficiera alors du label « Espace Naturel Sensible » pour l'ensemble des sites cités.

En ce qui concerne le Mont Vouan, la CC4R s'est associée à la Région Autonome du Val d'Aoste en Italie pour déposer un dossier de financement européen concernant un projet intitulé « Pierres de vies / Vies de pierres ». Ce programme d'actions doit permettre de valoriser le patrimoine naturel et archéologique du Mont Vouan. Durant l'été 2016, la CC4R travaillera à la définition d'indicateurs écologiques permettant de suivre l'état de la biodiversité du Mont Vouan.

#### La mutualisation d'actions pour l'aménagement et l'entretien des rivières

La Communauté de communes a souhaité déléguer sa compétence Gestion des Milieux

Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il s'agit de confier les missions d'aménagement et d'entretien de nos cours d'eau à une structure spécialisée dans ce domaine et dotée de moyens techniques et humains importants.

La CC4R confie au SM3A des interventions sur les deux secteurs de cours d'eau du territoire :

- Le bassin-versant du Giffre-Risse qui est déjà géré depuis 2011 au moyen d'un contrat de rivière ;
- La rivière de la Menoge et ses affluents. Ce bassin doit se doter dans les années à venir d'un contrat de gestion qui détaillera les actions à mettre en œuvre pour la préservation de la ressource en eau. Un technicien recruté par le SM3A travaille spécifiquement sur ce secteur afin d'apporter un soutien technique aux communes concernées et de réaliser les études préalables nécessaires à l'élaboration du programme d'actions ;

### Culture et patrimoine

#### Mise en réseau des bibliothèques :



Le réseau des 10 bibliothèques vient de voir le jour sous l'égide de la Communauté de communes des Quatre Rivières. Dénommé IDELIRE, ce réseau s'était doté d'un outil informatique commun. Aujourd'hui, un portail Internet vient compléter les services destinés à tous les lecteurs et habitants du territoire, accessible à l'adresse suivante :

<http://bibliotheque.cc4r.fr>

Cet outil Internet permet de consulter son compte lecteur de chez soi, de prolonger les documents empruntés, de réserver des ouvrages dans un catalogue de plus de 58 000 documents et de choisir un lieu de retrait grâce à la mise en place d'une navette qui achemine tous les 15 jours les livres commandés par les lecteurs dans les 10 bibliothèques du réseau.

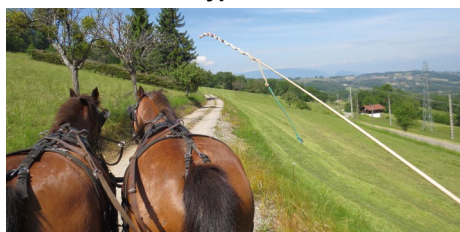
L'abonnement à la bibliothèque de votre commune permet de bénéficier de nouveaux services comme la consultation en ligne de ressources numériques notamment des documents pédagogiques ou des histoires interactives à destination des jeunes enfants, de la musique pour les adultes avec des concerts audio et vidéo de la Cité de la musique et prochainement de la vidéo

en ligne, de la presse numérique et de l'autoformation en ligne.

Ce portail traite également de la programmation culturelle dans les 11 communes du territoire à travers un agenda culturel d'événements organisés sur tout le territoire. Enfin, il constitue un site participatif où chacun pourra apporter ses idées et partager ses coups de cœur et son amour des mots et de la lecture.

### Tourisme

#### Un 1<sup>er</sup> itinéraire touristique intercommunal accessible à tout type de randonneurs



La Communauté de Communes des 4 Rivières aménage actuellement sur les communes de Saint-Jean de Tholome, Peillonex, Marcellaz et Faucigny, une boucle de randonnée de 23,4 kilomètres. Empruntant principalement des chemins ruraux, cet itinéraire communautaire sera achevé pour la saison estivale 2016 et sera accessible par différents randonneurs, qu'ils soient à pied, à vélo, à cheval et surtout en attelage. Cette boucle constituera une première offre touristique locale, en attendant d'autres chemins de découverte du territoire.

La Communauté de communes finalise les travaux de réhabilitation de certains chemins ruraux sur les communes concernées, de manière à obtenir un itinéraire de qualité de plus de 23 km. Soucieuse de faire découvrir son territoire au plus grand nombre, la CC4R a souhaité rendre particulièrement accessible cet itinéraire aux chevaux en attelage, clientèle touristique en forte progression en France. Le coût total des travaux financés par la CC4R est de 118900 euros HT, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie ayant apporté une aide de 50000 euros pour cette opération. Des panneaux de balisage sont également en cours d'installation afin de guider les différents randonneurs.

Cette boucle constituera une offre de découverte de qualité pour le tourisme équestre en attelage. D'autres itinéraires devraient voir le jour prochainement sur tout le département. Il s'agit de soutenir l'activité touristique en période estivale complémentaire au tourisme « blanc » et de diversifier les formes de randonnée afin que chacun puisse profiter des richesses paysagères et naturelles du territoire.



## Point de regroupement de collecte des ordures ménagères

**Collecte des ordures ménagères  
CHEZ BARON – POUILLY  
Saint Jean de Tholome**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, certains accès en porte-à-porte peuvent présenter des risques pour les agents de collecte comme pour les riverains.

C'est le cas de la collecte effectuée sur le secteur Chez Baron - Pouilly, où le camion de collecte doit faire une marche arrière pour repartir (*manœuvre interdite par la recommandation R437 de la Caisse nationale d'assurance maladie*).

**Ainsi, à compter du 2 mai 2016,  
la collecte sera faite uniquement sur le point de regroupement  
indiqué sur le schéma ci-dessous.**

2 bacs de 750 litres chacun sont mis à votre disposition  
pour y déposer vos sacs d'ordures ménagères.

**Le dernier jour de collecte en porte-à-porte sera donc le 25 avril 2016.**

**Le jour de collecte reste inchangé, à savoir le lundi matin.**

Nous vous rappelons que sont à votre service des conteneurs de tri sélectif : papier, plastique et verre, disposés à Reray (*centre équestre*) à Saint-Jean de Tholome, et plus généralement sur l'ensemble du territoire de la CC4R. Deux déchetteries sont également à votre disposition pour le dépôt des encombrants, déchets verts, ferraille, gros cartons... et déchets ménagers spéciaux (*peintures, phytosanitaires, radiographies...*).

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



La Maire,  
Christine CHAFFARD

Le Président de la CC4R  
Bruno FOREL

Le secteur est le 1<sup>er</sup> aménagé par la commune, bacs et communication effectué par la CC4R. D'autres points sont en préparation à l'exemple de « chez Boquer »



## L'USEP

L'USEP (*union sportive des écoles primaires*) est un partenaire de l'école qui organise des rencontres sportives sur le secteur ou au niveau départemental.

L'association USEP de Saint-Jean de Tholome est affiliée au Comité départemental USEP de Haute-Savoie.

Elle se réclame des valeurs laïques et républicaines sur lesquelles est fondée l'école publique. Dans ce cadre, elle organise des rencontres sportives permettant aux enfants de s'épanouir, de se dépasser et de progresser dans la connaissance de soi, pour s'affirmer, développer le sens social et l'esprit d'équipe.

Pour se faire, elle organise deux types de manifestations :

- **des rencontres sur le temps scolaire**, encadrées par des conseillers pédagogiques de l'éducation nationale. Tous les élèves d'une même classe retrouvent d'autres écoles autour d'une même activité sportive.

Cette année orientation à Plaine Joux pour les deux classes de grands et découverte du milieu naturel sur le plateau des Glières pour les petits.

- **des rencontres hors temps scolaire**, organisées par le secteur ou le comité départemental et encadrées par des enseignants bénévoles, à destination des enfants licenciés : course longue, basket, jeux collectifs, roue (*vélo, trottinette, roller, planche*), et athlétisme.

Sans oublier chaque année une randonnée en famille ouverte à tous sur le plateau de Plaine Joux. Cette année, cette sortie a eu lieu le samedi 21 mai avec une forte participation de Saint-Jean de Tholome. Au programme de la matinée, découverte de l'alpage lors d'une balade contée, sur un parcours adapté à l'âge des enfants.

Puis après avoir partagé le pique-nique tiré du sac, les groupes sont partis sur différents ateliers : découverte et dégustation des plantes comestibles en montagne, croquis de paysage... Pour le plaisir des petits et des grands, cette journée a rimé avec la transhumance des vaches et... le soleil !



## Périscol

L'année scolaire touche à sa fin et les locaux de la Périscol se vident pour le bonheur des enfants. Les grandes vacances sont là !

Durant toute cette année, c'est avec plaisir que les membres du bureau et les animatrices se sont occupés d'animer et de gérer l'association. Nous avons retravaillé l'organisation pour assurer, nous l'espérons, un service adapté et de qualité. Notre tâche a été facilitée par les enfants et leurs parents puisque tous ont été particulièrement sages.

Nous remercions la Mairie pour le soutien logistique et financier qu'elle apporte. Sans ces contributions, l'association ne pourrait pas exister. Nous remercions les familles pour avoir été compréhensives durant cette année de novicia.

Nous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons vous retrouver à la rentrée scolaire prochaine encore plus nombreux.

Les membres de la Périscol,

Marie-Jo, Anthony Burr, Christine Raudin, Ronan Yvin, Estelle Gaborieau et Stevens Gestin



## MJCI

Associée aux 11 communes partenaires de la CC4R et de Bogève, la MJCI avec ses 1500 adhérents est une véritable structure intercommunale.

**Aujourd'hui, la MJCI c'est :**

- Un accueil de loisirs multi-sites pour les 3/11 ans
- Viuz, Fillinges, Saint-Jeoire, Saint-Jean de Tholome pour les mercredis
- Viuz, Fillinges, Saint-Jeoire pour les vacances scolaires
- Un secteur Jeunes pour les 12/17 ans Infos Anouchka 06 43 32 24 02/ [jeunes@mjci.net](mailto:jeunes@mjci.net)
- Un secteur Activités de Loisirs (*création, danse, musique et sport*).
- Un secteur Culturel (*conférences, concerts, spectacles, cinébus*).
- Un accompagnement pédagogique des temps périscolaires
- Cette année, les animateurs ont proposé aux enfants accueillis le mercredi à Saint-Jean de Tholome (*école de Peillonex, Faucigny, Marcellaz, La Tour, Ville-en-Sallaz et Saint-Jean de Tholome*), de nombreux thèmes autour du jeu pour leur en faire découvrir différentes facettes tout en s'amusant (*jeux musicaux, jeux d'expression, jeux de société, jeux de motricité et jeux sportifs*).

En moyenne, 14 maternelles et 16 primaires étaient accueillis à Saint-Jean de Tholome. Un mercredi sur 2, tous les CM2 des 4 sites se rejoignent avec l'animatrice jeunes pour faire des activités adaptées à leur âge.

Pour cet été l'accueil de loisirs est ouvert en juillet sur les sites de Fillinges, Viuz-en-Sallaz et Saint-Jeoire et au mois d'août sur les sites de Viuz-en-Sallaz et Saint-Jeoire. Les enfants s'amuseront sur le thème « Au fil du temps » tout au long de ces vacances. Des activités ludiques, des séjours d'1 à 4 nuits et des sorties adaptées aux tranches d'âges (*TROPICALAND pour les maternelles, les aigles du Léman et Les grottes du Cordon pour les primaires et bien d'autres sorties*).

- Les inscriptions pour cet été sont ouvertes

Réinscription pour les mercredis de l'année prochaine à partir du 23 mai.

Inscription pour les nouvelles familles à partir du 20 juin.

**Contact :**

- [info@mjci.net](mailto:info@mjci.net)
- Tél. 04.50.36.85.10
- [www.mjci.net](http://www.mjci.net)



# Les Troubadours

*Cher(e)s ami(e)s de la musique,*  
Encore une belle saison pour les Troubadours...



Le samedi 9 janvier, Kresho Senjaric, notre professeur de guitare a conquis le public lors de son interprétation musicale pendant les vœux du maire à Saint-Jean de Tholome.

Pour rappel les cours de Kresho Senjaric, que ce soit en guitare classique, électrique ou basse, ont lieu le lundi à partir de 15h45 jusqu'en fin de soirée. Quant aux cours de piano, dispensés par

Sandrine Pertin, ils se déroulent principalement le mercredi soir et le samedi.

Un clin d'œil particulier à notre professeur de Djembé, Ibrahim Diarra, qui tout au long de cette année, a fait vibrer la salle de motricité, les lundis soir. Cette année deux journées de stage de Djembé et Danse

Africaine ont été organisées le dimanche. Compte tenu de leur succès, d'autres stages vous seront proposés pour l'année à venir.

Cette année, les auditions auront lieu le lundi 27 juin, nous espérons vous voir nombreux pour soutenir les élèves qui présenteront le fruit de leur travail à leur famille, amis, et aurons le plaisir de partager ce moment convivial avec vous.

Nous remercions les professeurs pour leur engagement et leur enthousiasme, les élèves pour leur assiduité et le talent dont ils font preuve, l'équipe municipale pour son soutien dans nos projets ainsi que les partenaires qui contribuent de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous espérons une belle année 2016/2017 et nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 septembre 2016 au marché de Saint-Jean de Tholome où nous tiendrons la traditionnelle buvette du marché, afin de vous rencontrer et permettre aussi votre inscription.

En attendant le plaisir de vous retrouver à la rentrée pour de nouvelles aventures musicales.

Les Troubadours

**Si vous désirez nous contacter :**

Didier JUILLARD par téléphone : 06 21 20 34 34,  
par mail : les-troubadours-sjt@live.fr

## Le Lien 70 - Peillonex

Notre association accueille, comme vous le savez, des adultes et des enfants de toutes les communes environnantes, y compris de Saint-Jean-de-Tholome.

L'année 2015 a été très riche en événements pour notre association.

- **Le 16 mai 2015 :** Repas-spectacle des adultes « Le Lien 70 fait la pluie et le beau temps » au gymnase de Saint-Jeoire.



- **Le 13/06/2015 :** Spectacle de fin d'année des groupes enfants et ados.



- **Le 8 novembre 2015 :** Animation du repas des anciens et conseillers municipaux de Peillonex
- **Le 4 décembre 2015 :** Animation du Téléthon à Marcellaz
- **Le 20 décembre 2015 :** Participation au Concert de Noël de l'harmonie « La Cécilienne » à l'église de Viuz-en-Sallaz sur l'invitation de Ronan Yvin, le directeur. Ce fut une expérience inédite et très enrichissante pour notre association !



Au cours de ces animations, nous avons chanté au total 102 chansons de tout style et tout genre ! Nous vous laissons imaginer le nombre d'heures de répétitions que cela représente... et toujours dans la joie et la bonne humeur, évidemment !

Il ne nous serait pas possible de vivre tout cela sans le soutien et la compréhension de nos conjoints qui nous donnent la chance de

pouvoir exercer notre passion de la sorte et des parents qui accompagnent les enfants et nous soutiennent à chaque manifestation. Merci à tous !

Le spectacle de fin d'année des jeunes du Lien 70 se tiendra le 4 juin 2016 à la salle des fêtes de Peillonex. Nous espérons qu'ils sauront, comme à leur habitude, régaler nos oreilles !

Le prochain spectacle des adultes est prévu au printemps 2017. Nous vous communiquerons la date exacte lors du prochain Téléthon qui se tiendra le 2 décembre 2016 à la salle des fêtes de Peillonex auquel nous vous invitons à venir nombreux pour soutenir cette animation au profit de la recherche contre les maladies génétiques.

Pour nous contacter :

Le Président, Serge Mariotti (06 87 76 86 55)  
La Secrétaire, Adeline Baud-Naly  
La trésorière, Ornella Baud-Grasset



# Le pré aux livres – bibliothèque municipale

## Le portail du réseau des bibliothèques



Le portail du réseau des bibliothèques de la CC4R est maintenant opérationnel. Les adhérents des bibliothèques, dont celle de Saint-Jean, ont reçu leurs identifiants qui leur permettent de se connecter à leur compte sur le portail dont l'adresse est <http://bibliotheque.cc4r.fr>.

Chaque adhérent peut consulter son compte et la situation des documents qu'il a empruntés. Il peut aussi **consulter l'ensemble du catalogue du réseau**, et réserver les livres qu'il souhaite.

Le portail permet aussi aux adhérents d'avoir accès à des **ressources numériques** :

- Edumedia ; l'apprentissage des sciences pour les enfants à partir de 6 ans, avec une encyclopédie scientifique multimédia.
- La souris qui raconte ; des contes et des histoires pour enfant « tout en ligne » avec des livres numériques illustrés et animés, ainsi qu'une offre d'audiobooks lus par des conteurs et enrichis de bruitages et de musiques

Vous pouvez trouver toutes les informations à : [www.aubonheurdesmomes.com/prix-la-vache-qui-lit](http://www.aubonheurdesmomes.com/prix-la-vache-qui-lit).

- La cité de la musique : des concerts comme si vous y étiez... en audio ou en vidéo ! 45 000 documents numériques sur tous les styles de musique (*classique, contemporain, jazz, musique du monde, chanson, pop rock, électro*) et des concerts filmés.

D'autres ressources seront proposées prochainement.

Vous pouvez trouver la page du mode d'emploi du portail à partir du menu « infos pratiques » en sélectionnant l'option « portail mode d'emploi ». Vous pouvez aussi y télécharger un mode d'emploi détaillé intitulé « utilisation du portail web ».

## Comme des bêtes

Le réseau des bibliothèques de la CC4R, Idélie a organisé un spectacle de contes en musique itinérant : six spectacles différents ont été donnés dans certaines bibliothèques du réseau pendant les vacances de Pâques par la compagnie des Contes Joyeux.

Nous avons accueilli le spectacle « Comme des bêtes » le Samedi 23 Avril à 10 heures. Une cinquantaine de spectateurs ont été accueillis dans le local de la bibliothèque puis emmené à la salle de motricité pour écouter une sélection de contes en musique. Le spectacle a été suivi d'un verre de l'amitié, offert par la mairie.

## La vache qui lit

Nous participons au **prix « La vache qui lit » 2016** organisé par le festival « au bonheur des mômes ». Il s'agit d'une sélection de 5 romans pour jeunes entre 5 et 12 ans. Chaque lecteur peut ensuite donner son avis sur les romans qu'il a lu pour déterminer le gagnant qui sera désigné pendant le festival.

## Les conteurs du môle



Les Conteurs du Môle continuent de semer leurs histoires au gré du temps. En plus des traditionnels contes de Noël, les spectateurs pourront les entendre en divers endroits cette année :

- Dimanche 22 mai 2016** : La R'bioly, Lac de Morillon
- Samedi 2 juillet 2016** : Fête de l'école, Saint-Jean de Tholome
- Dimanche 3 juillet 2016** : Festival Burdibulle, Burdignin
- Samedi 8 octobre 2016** : Le jour de la nuit, Fillinges
- Samedi 10 décembre 2016** : Contes de Noël, Saint-Jean de Tholome

Les Conteurs du Môle remercient leur fidèle public et se réjouissent de les revoir bientôt.  
[conteursdumole@gmx.fr](mailto:conteursdumole@gmx.fr)  
[www.facebook.com/conteursdumole](http://www.facebook.com/conteursdumole)

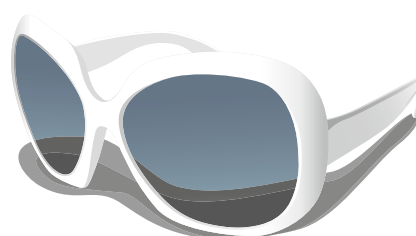
## Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association privée (*loi de 1901*). Elle est d'une neutralité politique ou philosophique absolue. Il est ouvert à toutes et à tous, civils ou militaires jeunes et adultes. La seule condition pour adhérer est de respecter ses statuts.

Défendre et promouvoir la mémoire de tous ceux qui sont Morts pour la France, par la présence aux cérémonies, par l'aide à l'entretien de leurs tombes, par la promotion de tout ce qui fait que l'on peut donner sa vie pour la France, pour ses valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité.

A nous le Souvenir  
 A eux l'immortalité.

La Présidente, Catherine Marin



## San Diannis

### Le club vieillit

Malgré l'arrivée de nouveaux adhérents Nous avons besoin de renfort et de nouvelles énergies.



Celui-ci pourtant se maintient et c'est avec un réel plaisir que ces membres se retrouvent.

Une rencontre mensuel a lieu le 1<sup>er</sup> Lundi de chaque mois à 14 heures salle de l'ALPESTRE

Des jeux de société accompagnés de sourires et de rires.

Un goûter toujours agréable et convivial, des anniversaires toujours souhaitaient en cœur.

Une sortie restaurant chaque mois. Des petits repas que nous organisons entre nous.



Voici ce que vous propose le club des SAN-DIANNIS qui cette année vous annonce qu'il organisera de nouveau son marché de Noël le 3 décembre.

Venez vite nous rejoindre pour passer des moments agréables car en ces temps difficiles il est bon de se retrouver de communiquer, de partager et d'être solidaire.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements.

Le comité et sa Présidente  
J. Lachery

## DON DU SANG



### Rappel:

Dates des prochaines collectes 2016:

Vendredi 24 juin

Vendredi 9 septembre

Vendredi 18 novembre

A la salle culturelle de Viuz-en-Sallaz de 18h à 20 h

## Poésie-jelly Saint-Jean-de-Tholome

*Tous les chemins mènent à Tholome*

*T'aimes la montagne et les chemins*

*T'aimes la forêt et ses sapins*

*T'aime les oiseaux et leurs refrains*

*Ton GPS te sert à rien*

*Si t'as envie de faire un somme, viens donc faire un tour à Tholome!*

*T'es pas adepte des Rockefeller*

*Ta déesse n'est pas ta banquière*

*Tu n'aimes pas écraser tes frères*

*Ta vie te suffit comme carrière*

*Si tu n'vises pas une place sur le podium, viens donc faire un tour à Tholome!*

*T'aimes bien les boissons exotiques*

*Qui font qu'il'ivresse est plus pratique*

*Pour pas céder à la panique*

*Ou à l'ennui boulimique*

*Si t'as perdu tes fioles de rhum, viens donc faire un tour à Tholome!*

*T'as des attentes dans l'existence*

*Qui font qu'tu trimes pour ta pitance*

*Pour ça faut suivre les cadences*

*Et puis courir dans tous les sens*

*Si tu n'veux pas passer pour une pomme, viens donc faire un tour à Tholome!*

*Les vaches se pavanent dans les près*

*Les granges sont les seules tours carrées*

*Les habitants sont animés*

*D'un ange-démon sous le clocher*

*Même si y'a pas de muséum, viens donc faire un tour à Tholome!*

*Tu trouveras une paix bucolique*

*Laisse pas traîner tes sacs plastiques*

*Les autochtones sont tyranniques*

*Si tu salis leur alambic*

*Si t'es un accro d'la bonbonne, viens donc faire un tour à Tholome!*

*Moi qui ne vois que poésie*

*j't'alpague toujours d'un p'tit Jelly*

*Pour fédérer tous les amis*

*Ensemble on s'en va faire du bruit*

*Notre bonne humeur comme alibi*

*Si toi aussi tu mets la gomme, viens donc faire un tour à Tholome!*



Merci et honorés. De la part de La Tribune Du Jelly Rodger pour votre invitation.

Bise fraternelle

P.S. : Poème dicté lors du 1<sup>er</sup> marché du terroir 2016

## Haut les Cœurs - SOLHANDISEP

L'année 2016 a bien commencé pour notre association qui vient en aide aux personnes handicapées de la CC4R.



Les sorties de ski aux Gets en partenariat avec Annemasse Handisport ont été nombreuses et toujours très appréciées.



Nous avons également mis en place des après-midi « belote à domicile » pour partager de bons moments avec nos amis non-amateurs de ski ou de neige.

Le printemps arrivant, nous avons proposé des sorties de loisir dans les restaurants ou les fêtes de nos communes ou un peu plus loin comme au salon de l'auto ou au Musée Patek Philippe à Genève.

**Nos projets :** une semaine de vacances dans des gîtes accessibles en Auvergne en juillet et plein de belles sorties estivales pour profiter de nos montagnes.



Si vous souhaitez avoir des renseignements sur nos activités ou nos services, n'hésitez pas à nous contacter au 06 81 90 46 01 ou visitez : <https://sites.google.com/site/solhandiseip>

## Jeux Intervillages - Dimanche 28 août 2016

La Commune de Viuz-en-Sallaz organise cette année les jeux intervillages.



Ceux-ci auront lieu au complexe sportif de Viuz-en-Sallaz le dimanche 28 août 2016.

Nous comptons sur la présence d'une équipe de votre Commune et ainsi avoir les 10 villages historiquement concernés (Bellevaux, Bogève, Onnion, Mégevette, Mieussy, Viuz-en-Sallaz, Saint-Jeoire, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome et Ville-en-Sallaz) pour s'affronter autour de jeux ludiques.

Chaque Commune devra être représentée par une équipe composée de 8 joueurs dont trois filles plus 2 remplaçants, habillée par un tee-shirt de couleur identique avec le logo de son choix.

Comptant sur votre participation, nous vous serions reconnaissants de transmettre l'information à vos villageois et de nous confirmer votre présence obligatoirement **avant le 30 juin 2016**.

Merci de bien vouloir désigner « un capitaine d'équipe » qui deviendra notre interlocuteur privilégié durant la préparation des jeux (*nom et téléphone*). Les frais d'inscription s'élèveront à 150 € par équipe (*repas de midi compris*).

**Accueil équipes 10h00**  
**Jeux à partir de 13h30**



### Appel de la Mairie

Les prochains Jeux Intervillages se déroulent à Ville-en-Sallaz. Nous cherchons à compléter l'équipe qui représentera St-Jean.

### Conditions requises :

- Avoir au moins 18 ans
- Ne pas avoir de contre-indication à la pratique sportive
- Aimer le sport et les jeux en équipe
- Habiter à St-Jean.

Pour toute information, vous pouvez contacter Marc Sintès, 04 50 95 10 29.

## Infos pratiques

### Mairie

Le Conseil Municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

#### Heures d'ouverture de la Mairie:

- Mardi: 14h - 17h (ouverture administrative)
- Jeudi: 16h30 - 19h
- Samedi: 8h30 - 11h

En complément de ces horaires, le service administratif est à votre disposition uniquement:

- Par téléphone: 04 50 95 10 38
- Par e-mail: [mairie@stjeandetholome.fr](mailto:mairie@stjeandetholome.fr)

### Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean-de-Tholome

Tél. 04 50 95 10 38

Fax 04 50 95 14 46

Courriel: [mairie@stjeandetholome.fr](mailto:mairie@stjeandetholome.fr)

Site internet: [www.stjeandetholome.fr](http://www.stjeandetholome.fr)

### Bibliothèque

Heures d'ouverture:

- Le lundi de 16h15 à 18h
- Le jeudi de 16h15 à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte:

- le samedi matin de 10h à 12h
- Consultez notre blog: [lepreauxlivres.eklablog.com](http://lepreauxlivres.eklablog.com)

### Architecte-conseil

Doit être consulté en mairie de Saint-Jeoire en Faucigny le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois. Prendre rendez-vous auprès de M. Hoarau, secrétaire de Mairie de Saint-Jean-de-Tholome.

### Assistante sociale

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »). Sur rendez-vous, tél. 04 50 35 35 90.

### ADMR du Môle

73, place Germain Sommeiller  
74490 Saint-Jeoire  
(au 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public) - Tél./Fax 04 50 35 99 17

### CC4R

### Communauté de Communes des 4 Rivières

Siège: Mairie - 74250 Marcellaz  
Tél. 04 50 31 46 95  
Fax 04 50 31 68 12  
Site internet: [www.cc4r.fr](http://www.cc4r.fr)

### Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant: **810 333 074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

## Déchetterie (sites de Saint-Jeoire et Fillinges)

### Article 5: Quantité admissible de déchets

Toute quantité inférieure à 2 m<sup>3</sup> (0,5 m<sup>3</sup> pour les déchets dangereux) par voyage sera réceptionnée gratuitement.

Au-delà d'une quantité apportée supérieure à 2 m<sup>3</sup> (0,5 m<sup>3</sup> pour les déchets dangereux) par jour, le gardien pourra refuser l'accès à la déchetterie.

Pour les professionnels, un bordereau signé par le gardien de la déchetterie et contresigné par l'utilisateur sera automatiquement délivré. La collectivité se réserve le droit d'interdire l'accès aux déchetteries en cas d'usage excessif.

### Article 6: Horaires d'ouverture

Les heures d'ouverture des déchetteries sont affichées à l'entrée. L'accès du public est interdit en dehors des heures d'ouverture. Les déchetteries seront fermées tous les jours fériés.

### Article 7: comportement et responsabilité des usagers

L'accès aux déchetteries et notamment les opérations de déversement des déchets dans les conteneurs ainsi que les manœuvres automobiles se font aux risques et périls des usagers.

Les usagers sont dans l'obligation de:

- respecter les règles de circulation afin d'éviter tout incident et encombrement de la plateforme: suivre le sens de circulation, ne pas stationner longtemps, etc.,
- déposer les déchets dans les conteneurs appropriés.

### Fermée les jours fériés

### Horaires d'été, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

|          |          |             |
|----------|----------|-------------|
| Lundi    | Fermée   | 13h30-19h00 |
| Mardi    | Fermée   | 13h30-19h00 |
| Mercredi | Fermée   | 13h30-19h00 |
| Jeudi    | Fermée   | 13h30-19h00 |
| Vendredi | 9h-12h00 | 13h30-19h00 |
| Samedi   | 9h-12h30 | 13h30-19h00 |
| Dimanche | Fermée   | Fermée      |

### Horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

|          |          |             |
|----------|----------|-------------|
| Lundi    | Fermée   | 13h30-17h00 |
| Mardi    | Fermée   | 13h30-17h00 |
| Mercredi | Fermée   | 13h30-17h00 |
| Jeudi    | Fermée   | Fermée      |
| Vendredi | Fermée   | 13h30-17h00 |
| Samedi   | 9h-12h00 | 13h30-17h00 |
| Dimanche | Fermée   | Fermée      |

Pendant le temps de fermeture, le dépôt de déchets aux abords des déchetteries est rigoureusement interdit et passible de contravention régie par le Code Pénal.

## Etat civil (depuis le 28 novembre 2015)

### Décès

|         |                        |            |                       |
|---------|------------------------|------------|-----------------------|
| PELLOUX | Christian Joseph       | 29/12/2015 | METZ-TESSY            |
| DUHAMEL | Christophe Jean-Pierre | 31/03/2016 | SAINT-JEAN DE THOLOME |
| CHATEL  | Patrice Léon           | 03/04/2016 | SAINT-JEAN DE THOLOME |
| DEGUIN  | Oihan Raymond Fabien   | 13/04/2016 | BRON                  |

### Naissances

|               |                        |            |                    |
|---------------|------------------------|------------|--------------------|
| MORIN GALIZZI | Emeric Guy Franck      | 06/01/2016 | CONTAMINE SUR ARVE |
| BIELAWSKI     | Anis                   | 21/01/2016 | THONON LES BAINS   |
| LAYAT         | Manon Marie            | 13/04/2016 | CONTAMINE SUR ARVE |
| BAUD          | Léona Mathilde         | 18/04/2016 | CONTAMINE SUR ARVE |
| BAUD          | Nolan Jean             | 18/04/2016 | CONTAMINE SUR ARVE |
| MORETTI       | Emeric Patrice Joffrey | 09/05/2016 | CONTAMINE SUR ARVE |

### Mariages

|       |                  |            |
|-------|------------------|------------|
| MOREL | David Alain Paul | 20/12/2014 |
|-------|------------------|------------|